

CERTIFICAT D'ANALYSE N° 15254 /20021 – N°1

Demandeur: Biotech Services Sénégal
 Projet:
 Responsable du Projet: Saïkou Omar Wane
 Demande: Analyse pédologique sur un engrais vert
 Echantillonnage: Demandeur
 Date réception échantillons: 08.01.2018
 Période d'analyse: 08.01.2018 - 24.01.2018 (1ère analyse effectuée en 2015)
 Préparation des échantillons:
 Résultat des Analyses: Analyse Pédologique sur un Engrais vert

REFERENCE ECHANT.	15254 Engrais vert
Constantes Physiques	
Humidité résiduelle%	25.87
Cond μ /cm	6143.84
Calcaire Total%	0.281
P ₂ O ₅ Total%	0.147
Carbone Organique%	13.82
N%	1.66
PH (eau)	8.1
PH(KCL)	7.9

REFERENCE ECHANT.	15254 Engrais vert
Bases Echangeables	
CaO meq/100g	5.40 % 1.10
MgO meq/100g	5.40 % 0.80
Na ₂ O meq/100g	0.37 % 0.08
K ₂ O meq/100g	0.13 % 0.04
Total Sels Dissous	
Ca ²⁺ meq/l	5.900
Ca ²⁺ mg/l	118.24
Ca ²⁺ %	0.118
Mg ²⁺ meq/l	3.750
Mg ²⁺ mg/l	45.56
Mg ²⁺ %	0.046
Na, meq/l	0.409
Na+ mg/l	9.407
Na+ %	0.009
K, meq/l	0.455
K+ mg/l	5.532
K+ %	0.005
SO ₄ = meq/l	4.650
SO ₄ =mg/l	223.20
SO ₄ = %	0.223
Cl meq/l	6.500
Cl mg/l	230.75
Cl %	0.230
CO ₃ = meq/l	0.000
CO ₃ mg/l	0.000
CO ₃ %	0.000
HCO ₃ - me/l	3.500
HCO ₃ - mg/l	217.00
HCO ₃ - %	0.217

Pour la conformité et la responsabilité des analyses,
 LABEC Sénégal, Cite Golf de Cambérene Villa 698, Dr Mactar Thiome
 DAKAR, 24.01.2018





CENTRE REGIONAL DE RECHERCHES
EN ECOTOXICOLOGIE ET SECURITE
ENVIRONNEMENTALE

Laboratoire Qualité des Eaux et des Engrais	ENREGISTREMENT	Référence : EPRTA01-02 Révision N° : 02 Page 1 sur 2
---	-----------------------	--

Rapport d'Essai N°338/2021

Client	BIOTECH SARL Contact: Mr Sylla Tel: 33 835 36 42 / 77 773 73 26 Email : biotech1@gmail.com
Analyse demandée	<i>Recherche d'Azote total, de Phosphore total, de Potassium, de Plomb, de Cadmium, de Cuivre, de Zinc, de Magnésium, de Calcium, de Matière sèche et de Matière Organique</i>
Identification Echantillon	
Date de dépôt	31/05/2021
Echantillon	Engrais
<u>Informations apportées par le client</u>	BF2 universel engrais de fond et protection
Emballage	Sac de 50Kg
Etat à l'arrivée	Température ambiante
Notre code d'identification	C30056EC3
Réception dans le laboratoire	
Stockage avant analyse	Température ambiante
Analyse Echantillon	
Date de début Analyse	01/06/2021
Techniques d'Analyse	Manuel d'Analyse de la CEDEAO, Rodier 9 ^{iem} Edition, XRF fluorescence

CERTIFICAT D'ANALYSE ET DE CARACTERISATION N°213/2015

Demandeur : Biotech Services Sénégal
 Responsable de la demande : Saïkou Omar Wane
 Nom du produit : Biofertout (BF2)
 Référence échantillon : BF2-14-0815
 Nature du produit : Liquide
 Objet du produit : Biopesticide et fongicide
 Concentration massique : 400g/L
 Période d'analyse : 14 août au 28 août 2015
 Lieux d'analyse : Biopass Dakar et CBGP Montpellier
 Substances recherchées : Molécules létales ou inhibitrices
 Résultats d'analyses :

Substances	Pourcentage	Observations
Salanine	0.08	Famille des triterpénoïdes
Mélantriol	0.12	Famille des triterpénoïdes
Azadirachtine	3.43	Famille des triterpénoïdes
Triterpénoïdes (autres)	0.96	Famille des triterpénoïdes
Isothiocyanate de methyl	4.87	Famille des alcaloïdes
Alcaloïdes (autres)	12.3	Famille des alcaloïdes
Acide oleïque	0.27	Autres familles
Acide linoléïque	0.32	Autres familles
Acides gras	0.06	Autres familles
Carbone organique	16.5	Autres famille

pH du produit : 6.3

Ce certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit. La responsabilité des résultats incombe à Biopass sis au Campus ISRA-IRD de Bel air B.P. 1386 Dakar.

Brevet d'Invention

Accord de Bangui, Acte du 24 février 1999

Décision de délivrance

Le Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) délivre, sous le numéro **19634**,

à **DIENG Mamadou, Sacré cœur 1, Villa N°8454, DAKAR, Sénégal (SN)**

le brevet d'invention déposé le **16 Mai 2019** sous le procès-verbal numéro **1201900202**, intitulé : "**Procédé de préparation d'un biofertilisant (bio-contrôleur) à fonction multiples et son utilisation**"

Ledit brevet, dont le texte sur CD-ROM est ci-joint, a une durée maximale de protection de vingt (20) ans à compter de la date de dépôt de la demande, sous réserve du paiement des redevances annuelles.

Mention de la délivrance sera faite au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI), **n°12BR/2020**.

Le présent brevet d'invention produit ses effets dans chacun des dix-sept (17) Etats membres de l'Organisation, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Fait à Yaoundé, le 02/12/2020



Le Directeur Général

Denis L. BOHOUSSOU